



QUESTIONS D'INTERVIEW POUR LES MÉDIAS

Al-Anon Groupes Familiaux Francophones de Belgique

Voici des exemples de questions qui peuvent être posées lors d'une interview ou reproduites dans une publication sans permission préalable. Les réponses suggérées peuvent être utilisées comme guide par les membres Al-Anon/Alateen qui se font interviewer.

- 1 Q. Qu'est-ce que l'alcoolisme ?**
R. Depuis 1954, l'Association médicale américaine a reconnu que l'alcoolisme est une maladie chronique et progressive.
- 2 Q. Qu'est-ce qu'Al-Anon ?**
R. Al-Anon est une fraternité composée de parents et d'amis d'alcooliques qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leurs problèmes communs. Nous croyons que l'alcoolisme est un mal familial et qu'un changement d'attitude peut contribuer au rétablissement.
- 3 Q. Depuis combien de temps Al-Anon existe-t-il ?**
R. Al-Anon offre de l'espoir et de l'aide aux familles et aux amis des alcooliques depuis 1951. Al-Anon/Alateen a plus de 25 000 groupes répartis dans plus de 130 pays.
- 4 Q. Quel est le but d'Al-Anon ?**
R. Al-Anon n'a qu'un seul but : aider les familles et amis des alcooliques. Al-Anon est une fraternité non professionnelle. Nous ne donnons ni notre avis, ni notre opinion à nos membres, ne sommes affiliés et ne donnons notre appui à aucune organisation ou institution.
- 5 Q. Qui sont les membres Al-Anon/Alateen ?**
R. Quiconque juge que sa vie est ou a été affectée par la consommation d'alcool d'une autre personne. Cela comprend les membres de la famille immédiate, les parents, les amis, les collègues de travail, les employeurs, etc.
- 6 Q. Est-il nécessaire que l'alcoolique dans la vie d'une personne soit membre de AA avant que cette personne aille à Al-Anon ?**
R. Non. Beaucoup de gens adhèrent à Al-Anon que l'alcoolique boive encore ou non.
- 7 Q. Al-Anon aide-t-il les parents qui ont des enfants qui ont un problème de consommation d'alcool ?**
R. Oui. Dans Al-Anon, les membres ont des rapports variés avec l'alcoolique. Quelques fois c'est un parent, un adolescent ou un enfant adulte, un époux ou une épouse, un conjoint ou une conjointe, un frère ou une sœur, des grands-parents ou un ami.
- 8 Q. Les gens hésitent-ils à aller à Al-Anon/Alateen ?**
R. Oui, et cela pour plusieurs raisons. Il y a toujours un stigma rattaché à la maladie. Par exemple, les gens ont peur que quelqu'un découvre qu'il y a un problème d'alcool dans leur foyer. La famille se retranche également dans la maladie. La négation et l'isolement peuvent devenir un mode de vie et demander de l'aide devient très difficile.
- 9 Q. Quel est le but de l'anonymat ?**
R. L'anonymat personnel de même que la confidentialité des membres qui donnent leur témoignage dans notre programme, créent un endroit sûr pour obtenir de l'aide. Nous disons souvent : « Ce que vous voyez ici, ce que vous entendez ici, quand vous partez d'ici, laissez-le ici. »
- 10 Q. Trouvez-vous que la plupart des membres dans Al-Anon ont les mêmes frustrations ?**
R. Oui. Même si les membres vivent des situations différentes, la peur, la colère, le ressentiment et la solitude sont quelques conséquences communes du mal familial de l'alcoolisme. Plusieurs personnes ont découvert dans Al-Anon et Alateen qu'aucune situation n'est vraiment désespérée et qu'il est possible de trouver du contentement et même du bonheur, que l'alcoolique boive encore ou non.
- 11 Q. Al-Anon me dira-t-il comment arrêter la personne aimée de boire ?**
R. Nous venons à réaliser que nous sommes incapables de changer ou de contrôler une autre personne et que nos efforts pour ce faire nous frustrant et peuvent parfois empirer la situation. Dans Al-Anon, nous apprenons à nous détacher en nous concentrant sur notre propre guérison plutôt que sur l'alcoolique.

▲ QUESTIONS D'INTERVIEW POUR LES MÉDIAS

Al-Anon Groupes Familiaux Francophones de Belgique

- 12 Q. Comment les membres Al-Anon apprennent-ils le détachement ?**
R. En partageant entre eux et en essayant de mettre en pratique les Douze Étapes Al-Anon dans leur vie de tous les jours. Tout en apprenant des méthodes plus saines pour faire face à nos problèmes, nous découvrons que nous sommes plus heureux et vivons mieux en dépit de ce qui se passe autour de nous.
- 13 Q. Que sont les Douze Étapes ?**
R. Les Douze Étapes sont des principes pour le rétablissement personnel adoptés des Alcooliques Anonymes. Suggestion : Les Douze Étapes peuvent être données à l'avance à l'interviewer.
- 14 Q. Les enfants dans la famille sont-ils affectés par l'alcoolisme ?**
R. Oui. Beaucoup d'enfants sont profondément affectés. Ils éprouvent plusieurs sentiments similaires à ceux des adultes, incluant le sentiment d'être perdus, confus et coupables. Alateen est un programme pour nos plus jeunes membres. Dans Alateen, les jeunes se réunissent pour partager leurs expériences et acquérir une compréhension d'eux-mêmes et de l'alcoolique. Cela contribue à leur développement personnel et peut aider à stabiliser les pensées affectées par des rapports étroits avec une personne alcoolique.
- 15 Q. Quel est l'âge moyen des membres Alateen ?**
R. Ils ont habituellement entre douze et dix-huit ans ; cependant certains groupes ont des membres de moins de douze ans.
- 16 Q. Est-ce que les cas d'abus physiques envers les adultes et les enfants dans la famille peuvent être la conséquence de l'alcoolisme ?**
R. Oui, quelques fois cela résulte de l'alcoolisme. Alors que les membres progressent et se rétablissent, ils apprennent à prendre des décisions saines. Nous apprenons à nous protéger aussi bien sur le plan physique qu'affectif.
- 17 Q. Comment les groupes Al-Anon/Alateen sont-ils financés ?**
R. Il n'y a pas de cotisations ni de frais d'inscription. Al-Anon subvient entièrement à ses besoins grâce aux contributions volontaires des membres et à la vente de documentation. Nous refusons toute contribution de l'extérieur.
- 18 Q. Où quelqu'un vivant dans cette localité peut-il obtenir plus d'informations sur Al-Anon et Alateen ?**
R. Téléphonez au Service local d'information Al-Anon dont le numéro est inscrit dans votre annuaire sous la rubrique Al-Anon ou Alcoolisme.

OU — Contactez-nous

Numéro d'appels sans frais : 02/216.09.08 — renseignements sur les réunions en dehors de votre localité.

Visitez notre site : www.al-anon.be